Réf. Farde e-Assemblées : 2440424

N° OJ : 195

Projet d'Arrêté - Conseil du 20/12/2021

Objet : Asbl "Entreprendre.Brucity".- Subside : 1.680.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu les articles 93 et 117 de la nouvelle loi communale;

Vu la loi du 14 novembre 1983 relative au contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions;

Vu la délibération du Conseil communal du 17 décembre 2001 y relative;

Vu la délibération du Conseil communal approuvant le budget pour l'exercice budgétaire de 2021;

Vu les crédits inscrits à l'article 52009/32201 du budget ordinaire de l'exercice budgétaire de 2021;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

DECIDE :

Article unique : Octroyer un subside pour un montant de 1.680.00,00 EUR à l'article 52009/32201 du budget ordinaire 2021 à l'asbl "Entreprendre.Brucity", Promotion des commerces et entreprises de la Ville de Bruxelles, pour les frais de fonctionnement et pour le plan de relance post-Covid en 2021.

Annexes :